

Guide d'activités pour Auxiliaire de vie scolaire

Avant propos - conseils d'utilisation

Contexte

1 L'animation de sessions de formation à destination des Auxiliaires de vie scolaire (AVS) nouvellement recrutés nous a permis de faire émerger les problématiques auxquelles étaient confrontés celles et ceux qui exercent ce métier nouveau et trop souvent méconnu. L'une de ces problématiques était justement de rendre concrètes les activités liées à ce métier. Si l'on peut imaginer assez aisément quelles sont les tâches qu'accomplit un boulanger, que peut-on dire de celles d'un AVS ?

Effectivement, les AVS se disent démunis lorsqu'ils prennent leur premier poste : que faire avec l'élève qu'ils accompagnent ? comment trouver leur place entre l'apprenant et l'enseignant ? comment se positionner dans leur mission et leurs activités par rapport à celles de l'enseignant ?

Objectif du guide

Ce guide d'activité a pour but de répondre à ce questionnement, de rendre concrètes quelles peuvent être leurs tâches et de leur proposer une liste d'activités relevant de leur mission.

La liste des activités proposées est loin d'être exhaustive. Il y en a certainement d'autres à imaginer. Elle permet cependant aux AVS nouvellement recrutés de se faire une idée plus précise des tâches qu'il peut accomplir.

Ce guide a aussi pour objectif d'ouvrir le dialogue avec les enseignants et de pouvoir partager sur la manière d'accompagner au mieux l'élève en situation de handicap. Ainsi, cette liste d'activités permettra à l'AVS et à l'enseignant d'avoir une base de réflexion et ainsi de discussion sur les actions à mettre en place au bénéfice de l'élève.

Présentation du guide

Les activités proposées sont regroupées en trois domaines d'action, ces trois domaines étant définis par la note de service définissant les activités des personnels chargés de

l'accompagnement des élèves en situation de handicap¹. La notification de la MDPH spécifie dans quel(s) domaine(s) d'intervention se situera l'action de l'AVS.

Ces trois domaines d'intervention sont :

- l'accompagnement de l'élève dans les actes de la vie quotidienne ;
- l'accompagnement dans les actes de la vie sociale et relationnelle ;
- l'accompagnement de l'élève dans l'accès aux apprentissages.

2

Comment utiliser le guide

Au tout début du parcours de formation, lorsque l'AVS découvre l'élève qu'il accompagne, ce guide peut servir d'outil pour faciliter l'observation de l'élève et pour évaluer avec lui son degré d'autonomie par rapport aux tâches citées. L'AVS mettra en avant ainsi les points faibles de l'élève accompagné mais aussi ses points forts qu'il fera ressortir au moyen de couleurs sur le guide.

Cet outil peut permettre ainsi la construction d'un parcours vers l'autonomie. L'AVS, en lien avec l'équipe pédagogique et éducative et l'apprenant qu'il accompagne, peut définir les activités principales à mettre en œuvre et choisir des axes d'accompagnement prioritaires. Les deuxième et troisième colonnes du document lui permettent de noter les progrès de l'élève, des remarques et de s'appuyer sur ces remarques afin de réajuster son accompagnement, de faire évoluer ses objectifs.

Cet outil est également un support à la préparation de l'ESS ou des conseils de classe : il recense les progrès réalisés par le jeune, les activités réalisées avec lui, il est également le reflet de son évolution.

Enfin, il y a sûrement d'autres manières d'utiliser ce guide. Nous laissons libre chacun et chacune d'entre vous d'imaginer le rôle que vous donnerez à cet outil et l'utilisation que vous lui conférerez !

¹ Note de service DGER/SDPFE/ 2022-67 du 25 Janvier 2022 « Instruction relative à l'emploi et aux activités des personnels chargés de l'accompagnement des élèves en situation de handicap dans les établissements d'enseignement technique agricole.

Guide d'activités pour Auxiliaire de vie scolaire

Accompagnement de l'élève dans les actes de la vie quotidienne

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
1- Veille et contribue à la sécurité physique, psychologique et au confort de l'élève		
Aide à l'installation de l'élève dans les lieux de vie		
Aide à l'installation des appareillages (coque, appareils auditifs, fauteuil, etc.)		
Repositionne l'élève dans une posture confortable		
Veille au respect du régime prescrit		
Veille à la prise de médicaments (à condition que cette prise soit inscrite dans le PAI ²)		
Effectue les transferts		
Observe, prend en compte et transmet les signes de fatigue		
2- Aide à réaliser les actes essentiels de la vie courante (alimentation, déplacements, habillage, hygiène)		
Aide à la prise des repas (port du plateau, coupage des aliments, ouverture des emballages.)		
Veille à l'élimination (accompagne l'élève aux toilettes)		
Aide à l'habillage		
Observe et transmet les signes révélateurs d'un problème de santé (en lien avec le PAI)		

1

² PAI : Projet d'accueil individualisé défini dans la circulaire MENE2104832C du 10 Février 2021

2

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
3- Facilite la mobilité de l'élève aux cours des différentes activités de classe, les différents lieux et temps de vie de l'établissement scolaire.		
Aide au repérage spatio-temporel (Lieux, Emploi du temps)		
Anticipe les obstacles aux déplacements (bousculades, escaliers, etc)		
Aide aux déplacements à l'intérieur de l'établissement		
Aide aux déplacements à l'extérieur de l'établissement		
Accueille et raccompagne l'élève jusqu'au transport scolaire		
Porte le matériel scolaire (ordinateur, cartable, etc.) que le jeune ne peut pas porter		

Accompagnement dans les actes de la vie sociale et relationnelle

3

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
1- Aide au renfort de la confiance en soi		
Aide au renfort de l'estime de soi, valorise, encourage		
Met en avant tout progrès réalisé		
Fait le lien des réussites personnelles transposables sur le scolaire ou le professionnel		
2- Aide à l'appropriation des codes sociaux et de communication : Questionne et guide le jeune sur son attitude dans les situations complexes		
Aide à la compréhension des codes sociaux et des règles de vie collectives		
Aide à l'appropriation des codes sociaux et des règles de vie collective (attitude, langage et réaction appropriés)		
Aide à avoir une attitude verbale appropriée (débit, intensité, volume, forme)		
Aide à prendre la parole de manière appropriée (politesse, règle de prise de parole, en relation avec le contexte de discussion)		
3- Lui donne des outils pour favoriser l'interaction avec ses pairs		
Aide à l'appropriation de moyens de communication autre que verbaux (pictos, gestes, etc.)		
Aide à l'appropriation d'outils d'aide à la gestion du comportement (balles, etc.)		
Aide à la verbalisation des difficultés		

4

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
Favorise les relations avec les autres élèves en classe		
Favorise les relations avec les autres élèves sur les temps de vie scolaire (hors classe)		
Favorise la participation à des travaux collectifs		
Favorise l'interaction avec les adultes		
4- Prévient les situations de crise, de conflits		
Anticipe les situations de crise : prévient de tout changement (de personne, d'emploi du temps, de lieux, prévient de tout imprévu)		
Intervient dans les situations de crise de manière appropriée. Aide l'élève à s'apaiser		
Aide à la verbalisation des émotions		
Aide à la gestion des émotions		

Accompagnement de l'élève dans l'accès aux apprentissages

5

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
1- Aide à la réalisation d'activités scolaires conduites par l'enseignant en classe.		
Aide l'élève dans la gestion du matériel scolaire dont il a besoin		
Aide l'élève à démarrer l'activité		
Aide l'élève à se donner du temps pour la réflexion		
Aide au maintien de l'attention (recentre l'élève sur la tâche)		
Encourage l'élève pour qu'il aille au bout de la tâche demandée.		
Veille à l'application des consignes données par l'enseignant		
Fait reformuler l'élève pour s'assurer qu'il a bien compris la consigne		
Reformule les consignes		
Ecrit la consigne lorsqu'elle est orale (pour pouvoir la travailler)		
Aide au séquençage de la consigne lorsqu'elle est multiple.		
Aide à repérer les informations pertinentes dans une consigne ou un document.		
Aide l'élève à planifier ses tâches		
Construit avec l'élève des aides pratiques pour l'aider dans la réalisation de ces tâches (utilisation de surligneurs, gommettes, de couleurs, répertoire ..)		
Aide l'élève à utiliser ces aides pratiques.		

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
Contribue à l'accès aux supports de cours et de formation		
Lit à voix haute les documents supports de cours (textes, questions, consignes)		
Aide à la prise de notes, recopie le cours au tableau		
Copie les devoirs, les travaux à rendre dans l'agenda		
Écrit sous la dictée de l'élève		
Encourage l'élève à prendre la parole, à demander de l'aide		
Aide l'élève à formuler sa demande, à verbaliser ses difficultés		
Aide l'élève à utiliser le matériel scolaire (manuel)		
Aide l'élève à réaliser les tâches matérielles (couper, coller, réalisation de tracé, etc.)		
1 bis - Aide à la réalisation d'activités scolaires conduites par l'enseignant en situation de Travaux Pratiques (sur les différents lieux de TP).		
Aide l'élève à manipuler le matériel technique (au labo de sciences par exemple)		
Aide l'élève à réaliser des tâches manuelles (dosage, manipulation de pipette, etc.)		
Réalise certaines tâches manuelles (dosage, manipulation) en suivant les instructions données par l'élève		
Aide l'élève à reproduire un geste professionnel (séquence le geste, le fait répéter, oralise les étapes, oralise		

7

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
les implicites liés à une mise en action professionnelle)		
Rappelle à l'élève les règles à observer pour réaliser l'activité en toute sécurité.		
S'assure de la bonne compréhension des règles de sécurité et de leur importance en les faisant reformuler par l'élève		
S'assure de la bonne compréhension et de la prise en compte de ces règles en demandant à l'élève de les oraliser et de les expliciter au fur et à mesure du déroulement de son activité.		
Aide l'élève à planifier les différentes étapes de son activité		
Aide l'élève à organiser son plan de travail		
2- Aide à la réalisation d'évaluation		
Aide l'élève à gérer son temps (gestion du temps consacré à une question par rapport à l'ensemble de l'épreuve)		
Aide l'élève à gérer des temps de pause.		
Lit les documents supports et les consignes à voix haute.		
Écrit sous la dictée à la place de l'élève		
Relit la copie de l'élève à voix haute pour qu'il puisse procéder à une auto correction.		

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
S'assure que l'élève a compris les consignes en les lui faisant reformuler		
Encourage l'élève pour qu'il aille au bout de la tâche		
Aide l'élève à planifier son travail		
Aide l'élève à identifier et prioriser ses tâches		
Aide l'élève à se donner du temps pour la réflexion		
Assiste l'élève en fonction des consignes données par l'enseignant		
CCF et épreuves terminales : Assiste l'élève, si sa présence est requise, dans le respect de la notification d'aménagement d'épreuves.		
3- Aide au travail personnel		
Aide à l'utilisation d'outils pour faciliter l'apprentissage et la mémorisation des cours		
Construit avec l'élève des outils pour mémoriser les cours (lexique, fiche de synthèse, liste de vocabulaire, jeux, enregistrements vocaux, etc.)		
Construit avec l'élève des aides pratiques, des outils pour l'aider dans la réalisation d'une activité (utilisation de surligneurs, gommettes, de couleurs, de répertoire, boîte à outils, etc.)		
Aide à la mémorisation du vocabulaire technique et scientifique		
Aide à la programmation du travail personnel		
Aide à la réalisation d'un planning de travail		

Aide apportée par l'AVS	Oui/ non	Remarques : quelles évolutions ?
Aide à la priorisation du travail		
Aide à organiser, classer, ranger les cours		
Aide au classement des cours, à l'organisation des cahiers par des propositions de méthodes		
Aide à l'organisation du cartable en fonction de l'EDT par des propositions de méthodes		

Auteur.e.s

Catherine GIFFON, personne ressource handicap, Dardilly

Philippe PORTELA, AVS, Dardilly

Laure SEIGNAC- DURET, DGER, BAEVS, réseau National Handicap